



C.S.T.N - CGT

Nethys Menteur ?

Dans un courrier en date du 3 juin 2016, Nethys se réjouissait du choix de la SCIC (avec près de 100 % d'avis favorable) et il devait devenir un partenaire de qualité.

Nethys s'était engagé à élaborer un plan stratégique pour assurer la pérennité du groupe Nice-Matin.

Des perspectives de développement devaient être initiées.

Quand est-il aujourd'hui de ses belles paroles et des engagements pris par écrit ?

Aucun des engagements n'a été tenu par eux.

Aujourd'hui 100 % des salariés du groupe Nice-Matin ne fait plus confiance en Nethys.

Nous apprenons que le 6 novembre 2018, un Conseil d'Administration Extraordinaire de Nethys a validé le principe de cession de la presse du Sud avant le 31 décembre 2018.

Un Conseil d'Administration en date du 20 novembre 2018 a confirmé cette position en validant le PV du 6 novembre.

De plus le Parlement Belge a envoyé une injonction à Nethys pour les obliger à se séparer de la Presse du Sud en France mais aussi de l'Avenir en Belgique.

Nethys n'a pas daigné prévenir notre Direction ni le Conseil de Surveillance ni les Syndicats de cette position.

Voici la façon dont Nethys nous traite.

La CGT sera très attentive dans les manigances de Nethys et ne laissera pas faire n'importe quoi.

La Belgique n'est pas loin de chez nous, la colère monte de jour en jour à Nice-Matin, Nethys méfie-toi de la Filpac CGT.

Le Bureau, le 6 décembre 2018